



Réunion du : 11 mars 2024 à 19 h 30

Présidence : David AUZOLLE.

Présents : Adrien ROUSSILHE, Jean-Marc LACAMBRE, Didier VAUR, Sébastien BORNE, Philippe DELMAS, Yann CHARRETON, Gérard CHEVALIER, Éric CANIS

Rectificatif PV n°5 : le secrétaire de séance est Gérard Chevalier

Adoption du PV n°5 à l'unanimité.

➤ **Civilités :**

Prompt rétablissement à Patrick Terrisse, Jean Christophe Lefort, Philippe Bonnal et David Parsoire.

Remerciements à la mairie de Massiac, au club et au collègue pour leur accueil lors de la FIA de février.

Remerciements à Yann Charreton pour avoir passé les 3 jours à la FIA et pour avoir piloté le mini-bus.

Remerciements aux ambassadeurs de l'arbitrage.

➤ **Formation initiale Arbitre :**

Elle a eu lieu les 22/23/24 février à Massiac mutualisé Haute Loire Puy de Dôme, 11 candidats pour le Cantal, 2 échecs. Sur cette formation 29 Candidats. Le district compte 90 arbitres avec les trois formations de cette année.

➤ **Formation Ligue :**

Un jeune est allé à Lyon pour tenter l'examen (échec au questionnaire). Il faut travailler encore plus. La formation se poursuit. Il y aura un autre examen en juin.

➤ **Désignation jeunes :**

16 jeunes et pourtant des week-ends où il n'y a pas assez de match. Les jeunes de 13 ans sont désignés en U15 (voir sur les compétitions U13 de leur club)

➤ **Désignation arbitre :**

La CDA, au vu des 3 FIA de la saison se retrouve avec un effectif suffisant, la CDA fait le nécessaire pour que tous les arbitres aient leur match, les jeunes doivent privilégier l'arbitrage plutôt que de jouer afin que leur club puisse être en règle avec le statut de l'arbitrage.

La CDA rappelle aux blessés d'envoyer le certificat médical et aussi de se mettre en indisponibilité sur le site.

La CDA rappelle aux arbitres / joueurs que lorsqu'ils sont suspendus, ils le sont aussi en tant qu'arbitre et qu'il est important de prévenir le désignateur et de préciser le temps de suspension.

➤ **Commission sportive** : point fait en séance

➤ **Observations** : Les observations avancent bien.

➤ **Groupe promotionnel** : la CDA prend la décision d'étoffer l'effectif promotionnel au nombre de 5, le président les contactera par courrier.

➤ **Questions diverses :**

Rappel aux clubs : les demandes d'arbitres doivent être faites 15 jours avant la rencontre.

Il est rappelé aux arbitres de vérifier les lieux de stade et de bien se mettre indisponible 18 jours à l'avance.

Le 24 avril de 16 h 30 à 20 h30 stage jeunes arbitres à Saint Simon.

➤ **Prochaine réunion CDA :** Date à déterminer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Président
David AUZOLLE

Le secrétaire
Sébastien BORNE